

• (2.50 p.m.)

Si nous assistons aux funérailles du régime parlementaire canadien, je suis heureux d'appartenir à un parti où l'on se refuse à être des porteurs honoraires ou, contrairement aux créditistes, des porteurs récompensés. On a formé l'axe Martin-Caouette; le premier ministre l'a avoué en fin de semaine. Bien que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) soit resté muet là-dessus, il s'est fait démasquer par le premier ministre qui nous a tout dévoilé.

Je suis heureux d'avoir participé à ce débat pour m'inscrire en faux contre l'implantation de l'autocratie, de la tyrannie et de la dictature, qui ne sont plus des spectres menaçant le Parlement, mais dont la présence est désormais visible au sein de notre institution. Quel dangereux précédent le gouvernement tente d'établir, monsieur l'Orateur.

Avant d'abandonner l'aspect constitutionnel, je voudrais dire quelques mots au sujet des propos tenus pas le ministre des Finances (M. Sharp), qui n'est pas à son fauteuil, durant le présent débat. Il a adopté deux positions ou employé deux expressions différentes, ce qui est caractéristique du gouvernement. Il a déclaré que le Canada ne pouvait se dispenser des 400 millions, que c'était une affaire d'importance capitale. Il a tenté en même temps de souscrire à la proposition du gouvernement, et même s'il s'y oppose, et je le sais, il n'a pas démissionné. Il a parlé du danger qu'il y aurait à discuter du dollar et de l'économie, et des répercussions internationales qui pourraient en découler.

Dans mes observations préliminaires j'ai cité *The Economist* et consigné au compte rendu l'avis de cette publication concernant la crise financière provoquée par le gouvernement et les répercussions internationales de cette dernière. Alors que le premier ministre s'inquiète de la situation financière du pays et de la manière dont son attitude peut influer sur le Canada à l'échelon international, je lui rappellerai ce qu'en disait un article paru dans *The Albertan* le 22 mai 1962. Ce journal n'est pas dans le meilleur des états, mais je suis heureux de l'avoir rescapé. Voici ce qu'on y disait au sujet des problèmes que posait le dollar pour les Conservateurs:

Pearson craint qu'une forte hausse des prix ne résulte de la dévaluation.

La dévaluation du dollar due à la panique dont est pris le gouvernement conservateur portera forcément le coût de la vie à des sommets sans précédent et imposera une lourde charge financière...

Et ainsi de suite. Le très honorable représentant s'est-il inquiété à l'époque, alors qu'il était chef de l'opposition? Le ministre des Finances actuel ou le ministre des Transports

[M. Woolliams.]

actuel se sont-ils inquiétés? Non, monsieur l'Orateur; ils ont parcouru le pays sans se demander s'ils allaient le plonger dans la ruine complète, sur le plan international ou national. Leur conduite est mise en évidence par l'article dont je viens de parler.

Maintenant, monsieur l'Orateur, ces mêmes représentants viennent nous dire d'une voix douceuse que nous devons discuter de la situation économique. Nous devons suivre leur programme, même si nous faisons face à une crise financière, pour empêcher toute ruée sur le dollar. Peu leur importait, en 1962, une ruée sur le dollar. Ils étaient irresponsables, à l'époque, monsieur l'Orateur, et ils le sont encore aujourd'hui en ce qui concerne les devoirs que leur impose la constitution.

Le *Globe and Mail* me paraît avoir exprimé l'opinion de la majorité des commentateurs dans son éditorial du 22 février 1968. Le gouvernement, selon l'article, violait les règles pour accaparer le pouvoir et imposer une dictature, pour substituer un régime républicain au régime parlementaire. Un autre de ses éditoriaux du 21 février 1968 s'intitule «Une défaite est une défaite.» Le gouvernement, à mon avis, n'est pas à la hauteur de sa responsabilité. Défait, il cherche à détourner l'attention de la question principale en usant de faux-fuyants à la télévision et à la radio.

Aujourd'hui, monsieur l'Orateur, c'est son devoir constitutionnel de démissionner. Le premier ministre devrait se rendre chez le Gouverneur général et discuter avec lui du gouvernement qu'il y aurait lieu de former dans les présentes circonstances. Voilà la responsabilité qui incombe au premier ministre, responsabilité que lui et le gouvernement refusent d'assumer. Les libéraux gouvernent en vertu du droit divin sous tous les rapports.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, j'espère que les créditistes, qui se sont prononcés contre le bill sur l'impôt, contre le programme financier et économique des libéraux, et qui, comme nous, ont désapprouvé ces deux mesures, assumeront leur responsabilité en tant que députés et, le moment du vote arrivé, voteront comme l'opposition.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, comme notre chef l'a dit vendredi dernier nous avions espéré que le débat prendrait fin ce jour-là. Au nom de notre parti, j'exprime maintenant l'espoir qu'il se terminera aujourd'hui. En conséquence, nous sommes disposés à limiter la durée de nos discours.

La semaine dernière, tout le monde a, je pense, remarqué une chose: le débat sur la question à l'étude à la Chambre a principalement été tenu à l'extérieur de celle-ci, c'est-à-dire, à la radio et à la télévision. La conférence de Toronto sur la constitution